

# Condamner Geert Wilders, c'est condamner la démocratie

Le député néerlandais Geert Wilders, auteur de Fitna – court métrage qui dénonce le lien entre les violences perpétrées par les islamistes et telle ou telle sourate du Coran – sera finalement poursuivi en justice, la cour d'appel d'Amsterdam ayant considéré que ce film de 16 minutes était une incitation à la haine et à la discrimination envers les musulmans.

«Il y aura donc un procès politique – commente Geert Wilders. Je suis poursuivi pour avoir dit ce que des millions de Néerlandais pensent de l'islam».

Qui a raison : la cour d'appel d'Amsterdam, ou Geert Wilders ? Si l'on a le souci pusillanime de la paix sociale, c'est sans nul doute la cour d'appel d'Amsterdam ! Après tout, qui est ce Geert Wilders ? Que peut-il représenter face à une communauté qui se déclare universelle et qui a vocation à devenir majoritaire en Europe ? Le monde change : il serait stupide de le nier. L'intelligence doit aller de l'avant et se faire inventive : l'islam est là et bien là, et nous devons le respecter en tant que tel, en lui faisant le plus de place possible, car les religions sont respectables.